

La forêt de Lyons ré-ouvre totalement



Depuis le 1er juillet 2026, la forêt de Lyons est à nouveau accessible en intégralité. L'occasion de rappeler les règles d'usage.

Après plus d'un an de travaux pour exploiter les bois tombés suite à l'orage du 25 juin 2025, la [forêt de Lyons](#) est à nouveau totalement ré-ouverte au public.

Des chantiers restent en cours, nécessitant la fermeture de routes, comme celles du Grand-Maître et des Bouleaux. Mais les zones fermées qui restaient à sécuriser sont à nouveau ouvertes et propices aux balades.

Avec cette ré-ouverture, la vie de la forêt reprend son cours. Une vie de forêt gérée et cultivée, avec ses multiples fonctions. L'occasion de rappeler que la forêt n'est pas un parc et reste un milieu dangereux.

Le public doit rester sur les zones dédiées à l'accueil du public et pratiquer la forêt là où c'est possible.

Retrouvez l'ensemble des règles dans la charte [« J'agis pour la forêt »](#).

L'ONF rappelle également qu'il est interdit de pénétrer dans les parcelles en cours de régénération.

Vous pouvez également visualiser le court extrait du 13 h de FR3 Normandie consacré au sujet.

ADOPTER LES BONS GESTES

pour vos balades en forêt...

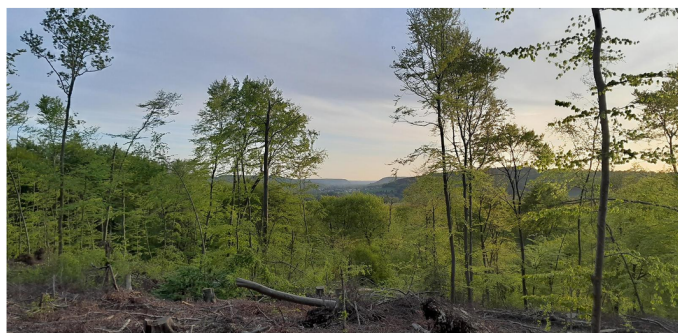
Bannir toute cigarette, feu de camp ou barbecue 	Rester sur les routes et chemins forestiers 	Respecter la signalisation des chantiers 
Emporter mes déchets 	Circuler sur les routes et chemins autorisés 	Laisser le bois mort au sol 
Rester sur les sentiers 	Surveiller mon animal de compagnie 	Cueillir avec modération 
Être attentif aux autres 		Respecter la quiétude des animaux 

Plus d'infos dans : **LA CHARTE DU PROMENEUR** à télécharger sur onf.fr

onf.fr





Au Puits de l'Essart, l'orage a dégagé cet incroyable point de vue sur la côte des deux amants et sur la forêt de Bord située à 18 km - ©Emmanuel Bolvin / ONF

- [extrait FR3 13 h Normandie Rouen 4 août 2026 \(2 mn\)](#)